

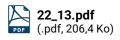


DÉLIBÉRATION

Constitution d'un droit de passage pour deux canalisations souterraines par Limoges Métropole au profit d'Enedis - Ville de Limoges au lieudit Grossereix

1 DOCUMENT - Publié le 8 Octobre 2024

Délibération du 26 septembre 2024



≛ TÉLÉCHARGER